

**RSCC BADMINTON**



**32ème TOURNOI NATIONAL  
DES FOUS DU VOLANT  
DE CHAMPIGNY**

*Séries C3/C4, D1/D2/D3  
et D4/NC en simple*

*Séries C3/C4 et D/NC en double*

*14 & 15 février 2015*

**LARDE**  
**SPORTS.com**

# 32<sup>ème</sup> TOURNOI NATIONAL DES FOUS DU VOLANT

Cher(e)s ami(e)s badistes,

La section badminton du **RSC CHAMPIGNY** a le plaisir de vous retrouver les 14 et 15 février 2015 à l'occasion de son 32<sup>ème</sup> tournoi national des "Fous du Volant".

## ➤ LIEU DES COMPETITIONS :

**Gymnase Auguste Delaune** - 6 terrains + 1 terrain d'échauffement  
119, rue de VERDUN - 94500 CHAMPIGNY  
☎ 01.48.82.53.98

## ➤ HORAIRES

Accueil à partir de 8h00  
Compétition : le samedi de 8h30 à 22h00 et le dimanche de 8h30 à 16h30  
Remise des récompenses le dimanche vers 16h45

## ➤ TABLEAUX

Pour les simples homme et dame, les joueurs seront répartis sur 3 séries : C3/C4, D1/D2/D3 et D4/NC.

Pour les doubles, les joueurs seront répartis sur 2 séries : C3/C4 et D1/D2/D3/D4/NC.

La date limite d'inscription ayant lieu avant la date de changement de classement (1<sup>er</sup> février), les classements en vigueur pour notre tournoi sont ceux du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Inscriptions dans deux tableaux maximum et dans une seule série hormis pour les joueurs possédant des classements différents.

**Toutes les séries se dérouleront en poule.**

## ➤ DROITS D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

12 € pour un tableau       18 € pour deux tableaux

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte. Les joueurs sans partenaire peuvent s'inscrire avec X, l'organisation essaiera de leur trouver un(e) partenaire.

Votre feuille d'inscription, devra être retournée **avant le 23/01/2015** à l'adresse suivante :  
M. Christophe RAVIER - 1 bis rue de Quatrefages 75005 PARIS

Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée, le cachet de la poste faisant foi.  
**Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par e-mail.**

Un joueur forfait ne sera pas remboursé, sauf si l'organisation a été prévenue **par écrit** (courrier ou e-mail [tournoirscc2015@yahoo.fr](mailto:tournoirscc2015@yahoo.fr)) avant la date limite d'inscription. Passé cette limite, ils ne seront remboursés qu'en cas d'absence dûment justifiée par une attestation appropriée.

➤ **TIRAGE AU SORT**

Date du tirage au sort : le vendredi 30/01/2015.

➤ **CONVOICATIONS**

Elles seront communiquées avant le mercredi 4/02/2015 à chaque responsable par e-mail.

➤ **JUGE ARBITRE**

Le juge arbitre du tournoi est Jacques LEDOUARON

➤ **VOLANTS**

Volants plumes pour toutes les séries, à la charge des joueurs. Le volant YONEX AS40, en vente dans la salle, à utiliser en cas de désaccord entre les compétiteurs, a été retenu comme volant officiel du 32<sup>ème</sup> tournoi des Fous du Volants.

➤ **MATERIEL & CORDAGE**

Notre partenaire, LARDE SPORTS tiendra à votre service un stand de vente de matériel et de réparation.

➤ **RECOMPENSES**

La remise des récompenses (lots et bons d'achats chez notre partenaire LARDE SPORTS) aura lieu le dimanche à l'issue de la compétition. Aucune récompense ne sera remise avant.

➤ **RESTAURATION & ANIMATION**

Sophie, Florian, Olivier H et toute l'équipe vous proposeront, outre leur bonne humeur, café, viennoiseries, sandwiches, salades, confiseries, boissons, crêpes, tartes, quiches & gâteaux.  
Dan & Emilie & Sophie, vous proposeront leurs animations.

➤ **RENSEIGNEMENTS**

Pour tout renseignement, nous contacter de préférence par mail [tournoirscc2015@yahoo.fr](mailto:tournoirscc2015@yahoo.fr), ou en cas d'urgence pour les inscriptions, par téléphone au 06.75.02.49.61

➤ **COMITE D'ORGANISATION**

Responsable tournoi : **Olivier COQUOZ**  
Inscriptions : **Christophe**  
Table de marque : **Olivier, Emilie, Anaïs & Kevin**  
Buvette : **Sophie, Florian, Olivier H & toute leur équipe**  
Animation : **Emilie, Dan & Sophie**  
Matériel : **Patrick & Kevin**

Toute l'équipe espère vous voir nombreux à notre tournoi.

Tous à vos raquettes et à bientôt !



## 32<sup>ème</sup> Tournoi des Fous du Volant de Champigny : règlement particulier

- Art. 01 Le tournoi est autorisé sous le numéro 14.LIFB.94/Ti.F.JSV/001
- Art. 02 Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBA, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.
- Art. 03 Tout participant doit être en règle avec la FFBA et doit être en possession de sa licence compétition.
- Art. 04 Inscriptions dans deux tableaux maximum  
Le comité d'organisation se réserve le droit d'inscrire un joueur dans 3<sup>ème</sup> tableau à condition que ce joueur soit éliminé dans les autres tableaux.
- Art. 05 Le tournoi est ouvert à tous les licenciés nationaux seniors de série C, D et NC.
- Art. 06 Les joueurs seront répartis sur 3 séries pour les simples homme et dame (C3/C4, D1/D2/D3 & D4/NC) et sur 2 séries pour les doubles (C3 & D).
- Art. 07 Le comité d'organisation se réserve le droit de changer l'organisation (poule ou élimination directe) en cas d'inscriptions insuffisantes dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs séries.  
Le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux en cas d'inscriptions insuffisantes.
- Art. 08 Les classements pris en compte seront ceux au 1<sup>er</sup> septembre 2014
- Art. 09 La date limite d'inscription est le 23/01/2015 (le cachet de la poste faisant foi)
- Art. 10 Le montant des droits d'engagement est 12 € pour 1 tableau, 18 € pour 2 tableaux. Un joueur forfait ne sera pas remboursé, sauf si l'organisation a été prévenue par écrit avant la date limite d'inscription. Passé cette limite, ils ne seront remboursables qu'en cas de blessure ou en cas de force majeure dûment justifiée par une attestation appropriée.
- Art. 11 Inscription par chèque à l'ordre du RSCC badminton.
- Art. 12 Les volants sont à la charge des joueurs (partage égal entre les deux joueurs/paires). Le volant YONEX AS40, homologué par la FFBAD, constitue le volant officiel de la compétition. Ce volant, en vente sur les lieux de la compétition, doit être utilisé par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux.
- Art. 13 Les matches seront auto arbitrés. Cependant, tout joueur peut faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).
- Art. 14 Le temps minimum de repos entre deux matches sera de 20 minutes.
- Art. 15 Les joueurs disposent de cinq minutes entre l'appel et le début de leur match.
- Art. 16 Après l'appel de son match et passé un délai de cinq minutes, tout joueur non présent sur le terrain pourra se voir déclaré "forfait" par le juge-arbitre.
- Art. 17 Tout volant touchant un obstacle situé au dessus du terrain autre que l'infrastructure sera comptée faute sauf au service où le joueur pourra resservir une nouvelle fois.
- Art. 18 Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou le joueur) ou de sa non participation
- Art. 19 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- Art. 20 Le juge arbitre est désigné par le comité d'organisation, ses décisions sont sans appel.
- Art. 21 Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.
- Art. 22 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant les feuilles d'engagement non complétées selon les directives mentionnées, seront supportées par le club en cause. Toute modification d'inscription doit être précisée par courrier ou par e-mail.
- Art. 23 Les matches peuvent être appelés jusqu'à une heure avant l'horaire prévu.
- Art. 24 Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition.
- Art. 25 À l'appel de leur nom, les joueurs doivent venir chercher la feuille de match à la table de marque, et le vainqueur la rapporte dûment remplie à l'issue de la rencontre.
- Art. 26 Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
- Art. 27 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge arbitre, les arbitres (ou faisant office), les coaches (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par juge arbitre.
- Art. 28 La remise des récompenses aura lieu à l'issue de la compétition : aucune récompense ne sera remise avant.
- Art. 29 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
- Art. 30 Toute participation implique l'adoption du présent règlement